

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ouverte à 20h00 à la mairie.

✓ **Membres présents :**

Tous les membres en exercice, sauf, M. Denis MOREAU, excusé, qui donne procuration à Mme Karine HUART et M. Stéphane VANLOMMEL.

✓ Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.

- ✓ M. le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce Conseil municipal. Il s'agit du point 2 qui concerne la programmation des travaux de voiries par le Grand Reims pour la période 2026-2032. L'ensemble des conseillers n'y voit pas d'inconvénient.
- ✓ M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
 - ⇒ l'achat de 20 clés électroniques pour un montant de 1 366 € HT. Ces clés seront programmables et pourront ouvrir tous les bâtiments de la commune à terme.
 - ⇒ Le changement de la porte de la mairie (qui donne sur le parc) pour un montant de 6 849,96 € HT, par la société FERTEC de Val-de-Vesle.
 - ⇒ Le remplacement du bloc moteur de l'élévateur pour personne à mobilité réduite à la mairie pour un montant de 1 772,90 HT, par la société FERTEC de Val-de-Vesle.
 - ⇒ L'achat de plantes vivaces pour les bacs de la commune pour un montant de 527,59 € TTC aux Serres La Tumoise de Baconnes.

Ordre du jour :

1. Subventions :

Mme Karine HUART présente à l'assemblée les demandes de subventions déjà discutées lors de la dernière commission « Créer du lien » :

- ✓ il est proposé d'allouer une subvention de 100 € à l'association **Longue Vie en Champagne**, qui prend en charge l'animation des personnes âgées de l'EHPAD de Verzenay pour embellir le quotidien des résidents et améliorer leur bien-être.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, d'allouer à l'association **Longue Vie en Champagne** une subvention de 100 € au titre de l'année 2026.

- ✓ Il est proposé d'allouer une subvention de 200 € à l'association **Judo Club des Petites Loges**, qui accueille les enfants de tous les villages environnants pour pratiquer le judo. Le club est composé de 6 bénévoles, 1 salarié et 75 adhérents. En 2026, il y a 7 licenciés de notre commune.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, d'allouer une subvention de 200 € à l'association **Judo Club des Petites Loges** au titre de l'année 2026.

- ✓ Il est proposé d'allouer une subvention de 100 € à l'association **Reims Roller Skating**, pour le soutien à la pratique du sport de haut niveau. Ce club de patinage à roulettes fait une demande pour une jeune sportive de 14 ans habitant Val-de-Vesle, Anaïs MAZINGANT, qui fait du roller artistique en catégorie CADET en quartet. Cette saison, ces 4 sportives sont championnes de France et elles sont parties en Italie fin avril pour le championnat d'Europe. Cette subvention permettra d'aider ses parents pour financer ce voyage (380 € par patineur).

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, d'allouer une subvention de 100 € à l'association **Reims Roller Skating** au titre de l'année 2026.

- ✓ Il est décidé de ne pas donner suite au **centre de formation ALMEA** qui demandait un soutien financier de la commune pour un jeune en formation par alternance pour un CAP boucher, car la demande n'est pas conforme à nos critères de sélection.

2. Programmation des travaux de voiries par le Grand Reims pour la période 2026-2032 :

Une grande partie des voiries de la commune sont de la compétence du Grand Reims, lequel a demandé d'établir une liste de 6 propositions prioritaires pour notre commune de façon à programmer les travaux sur la période 2026-2032.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de proposer la liste suivante, par ordre de priorité :

- ✓ Rue du Routoir (à Courmelois, accès camping)
- ✓ Rue des Ormissets (à Wez)
- ✓ Rue de la Place (à Courmelois)
- ✓ Impasse de la Vesle (à Courmelois)
- ✓ Fin de la Rue de la Tour (à Thuisy)
- ✓ Rue du Pont de l'Étang (à Thuisy)

3. Comptes rendus de commissions :

Chaque adjoint fait part aux conseillers du contenu des commissions qu'il a réunies depuis le dernier Conseil (voir les comptes rendus des commissions sur le site internet de la commune [www.valdevesle.fr/vie municipale/CR des Conseils et des commissions](http://www.valdevesle.fr/vie_municipale/CR_des_Conseils_et_des_commissions))

M. Jean-Michel SPANAGEL précise que la première réunion de la commission **Travaux** devrait avoir lieu prochainement sur site (rue Philippe).

4. Point gymnase :

L'inauguration du gymnase le samedi 30 mai a été un succès. M. le Maire remercie l'ensemble du Conseil municipal pour sa participation à l'évènement. Les médias s'en sont fait l'écho : un article de l'Union (du vendredi 29 mai) et un reportage de FR3 (diffusé le lundi 1^{er} juin à 19h15) que l'on peut voir ou revoir sur notre station ILLIWAP.

5. Point lotissement BB3 :

Les travaux du lotissement avancent bien. La viabilisation devrait se terminer fin juillet. Une dizaine de parcelles sont déjà vendues et une première construction, avec un salon de coiffure, devrait voir le jour en septembre.

6. Église de Courmelois :

Les contacts sont pris avec Les Bâtiments de France pour la rénovation de l'Église de Courmelois.

M. le Maire souligne que la communication avec le corps des architectes des Bâtiments de France n'est pas facile car aucune date n'est encore fixée et que leur accord est indispensable avant toute modification. De plus, il faudra certainement, en premier lieu, sécuriser l'Église en mettant en place une protection pour préserver une partie de la toiture ainsi que des barrières pour éviter les chutes de tuiles.

7. Divers :

M. le Maire porte à la connaissance du conseil les faits suivants :

- ❖ chaque année, la commune reçoit un document de valorisation financière de la part de la trésorerie de Fismes qui fait un bilan rétrospectif des 5 dernières années de gestion comptables issue des comptes de gestion 2021-2025 :

Observation:
La CAF brute 2025 augmente : cela provient d'une augmentation des recettes de fonctionnement alors que les dépenses de fonctionnement diminuent.
La section de fonctionnement est maîtrisée, il faut conserver cette très bonne dynamique.
Le nouvel emprunt de 2025 (gymnase) augmente l'encours dette et impacte donc la capacité de désendettement mais celle-ci reste basse en étant inférieure à 3 ans.
Combinée à une CAF nette positive, la commune possède une bonne santé financière et pourrait recourir à un nouvel emprunt en cas de besoin.
Le fonds de roulement a baissé en 2025 traduisant une part d'autofinancement du projet d'investissement mais également l'attente du retour de subventions.

(CAF : Capacité d'autofinancement)

- ❖ il a obtenu une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux), pour l'achat de 3 abribus d'un montant de 9 650 € soit 40% de la somme totale.
- ❖ les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ont été nommés par la préfecture et sont les suivants :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
BREMONT Léa	MOREAU Denis
JACQUEMART Viviane	DELAVENTE Grégory
HUART Karine	RICHY Jérémy
PERRIN Isabelle	HENRY Claudine
RENAUD Antoine	ROUSSEL MORIN Nathalie
SPANAGEL Jean-Michel	VANLOMMEL Stéphane

- ❖ comme l'année dernière, une manifestation publique sous forme de procession à caractère religieux, se déroulera le 7 juin 2026 (après-midi) sur notre commune. Cette manifestation empruntera les rues suivantes : Rue de la Victoire, Rue Saint-Éloi, Rue de Chèvremont, Rue de l'Église, Chemin de Prunay, Rue du Lavoisier et Rue du Rossignol. Le service d'ordre sera assuré par les organisateurs.
- ❖ le 3 juillet de 21h30 à 2h00 et le 4 juillet de 17h00 à 1h00, la route départementale RD8, entre Val-de-Vesle et Sept-Saulx, sera fermée pour une manifestation privée au Château de Sept-Saulx. 2 500 personnes (30 bus et 400 voitures) sont attendues.
M. le Maire a écrit au Département pour que tous ces véhicules ne passent pas par notre commune pour accéder au Château mais par Sept-Saulx.

- ❖ l'entreprise de télécommunications Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030. Cela implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies tels que la fibre optique, les réseaux à très haut débit mobile et le satellite. La date de fermeture de réseau cuivre pour notre commune interviendra en 2030. D'ici là, les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur d'autres technologies disponibles.

M. le Maire conseille à ces personnes de réfléchir dès à présent à une autre technologie et se tient à leur disposition pour les aider.

M. Jean-Michel SPANAGEL précise au conseil que les radars pédagogiques de vitesse aux entrées de notre commune, ont été remis en service. Seul celui à l'entrée de Val-de-Vesle en venant de Prunay n'a pas pu être réparé.

La séance est levée à 20h55.